



NOTE POUR UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE

L'objectif de cette note est de vous aider à préciser, en votre qualité de porteur de projet sollicitant un financement FEDER numérique, votre démarche en matière de « **numérique responsable** ».

Le numérique responsable est « une démarche d'amélioration continue qui vise à réduire/raisonner l'empreinte environnementale, sociale et sociétale du numérique ».

(source : Mission interministérielle Numérique écoresponsable).

Aujourd'hui, le numérique représente 2,5 % de l'empreinte carbone annuelle de la France, 10 % de la consommation électrique (2020) et 4 % des émissions de GES (gaz à effet de serre). 50 milliards d'objets sont connectés dans le monde. Un ordinateur de 2 kg mobilise 800 kg de matières premières. 80 % de l'empreinte environnementale des terminaux proviennent de la fabrication. 1 français sur 3 est éloigné du numérique et on compte 17 % d'illectronisme en France. Les cybermenaces se généralisent et les enjeux de souveraineté des données et maîtrise des nouvelles technologies sont de plus en plus présents... Autant de sujets qui poussent à faire évoluer nos pratiques du numérique.

Pour répondre aux enjeux européens et nationaux de réduction de l'empreinte environnementale, sociale et sociétale du numérique, la Région Bourgogne-Franche-Comté a décidé de se munir d'une stratégie régionale du numérique responsable en 2024. En lien direct avec la Stratégie de cohérence pour l'aménagement numérique (SCORAN BFC), cette démarche s'articule autour de 4 piliers :

- **Numérique sobre** : des terminaux qui durent, des usages adaptés, une gestion des D3E (déchets des équipements électriques et électroniques), éco-conception de logiciels, communication...
- **Numérique au service du bien commun** : aide à la décision, suivi des consommations, des fuites, gestion du trafic...
- **Numérique éthique** : gouvernance, transparence, questionnement des nouvelles technologies, cybersécurité...
- **Numérique inclusif** : prise en compte de tous les usagers, un numérique à portée de toutes et tous, éducation au numérique...

Ces **quatre piliers** alimentent la vision numérique de la Région, autorité de gestion des fonds européens, qui, à travers les financements FEDER, accompagne la montée en compétence du territoire sur ce sujet.



Au regard de ces quatre piliers, et afin de préciser votre démarche, merci de répondre aux questions suivantes :

NOM DU PROJET :	
NOM DU PORTEUR :	
1/ Quelle démarche pour un numérique plus responsable (sobriété et/ou bien commun et/ou éthique et/ou inclusion...) votre structure/collectivité a-t-elle engagée ?	
2/ Avez-vous obtenu un label ou une certification « numérique responsable » ? Si oui, lesquels ?	
3/ Comment communiquez-vous au sein et à l'extérieur de votre organisation sur le numérique responsable ?	
4/ En quoi votre projet s'inscrit-il dans un ou plusieurs des piliers du numérique responsable ?	
5/ Quelles sont les économies/plus-values attendues via la mise en œuvre de votre projet ?	



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE